

# CORONAVIRUS COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION

## Organisation du retour en classe

Le collège rouvre ses portes à tous les élèves à partir du 22 juin 2020.

### Organisation de l'établissement

→ Les locaux sont réorganisés pour garantir le respect des consignes sanitaires.

Un sens de circulation a été mis en place en fonction de la salle attribuée à chaque classe et une signalétique est prévue. Ce sont les enseignants qui changent de salle et non plus les élèves.

ZONE COUR PRINCIPALE					
	CLASSES	SALLES	SECTEUR RECREATION	SECTEUR PAUSE MERIDIENNE	TOILETTES
ZONE 1	6A	E4	COUR PRINCIPALE	COUR PRINCIPALE	HALL
	6B	H3	COUR PRINCIPALE	COUR PRINCIPALE	HALL
	6C	E11	COUR PRINCIPALE	COUR PRINCIPALE	HALL
	6D	E2	COUR PRINCIPALE	COUR PRINCIPALE	HALL
	6E	H1	COUR PRINCIPALE	COUR PRINCIPALE	HALL
ZONE 2	5A	T1	COUR PRINCIPALE	COUR PRINCIPALE	HALL
	5B	T2	COUR PRINCIPALE	COUR PRINCIPALE	HALL
ZONE 3	4B	L2	COUR PRINCIPALE	COUR PRINCIPALE	HALL
	4D	E10	COUR PRINCIPALE	COUR PRINCIPALE	HALL
	4E	H2	COUR PRINCIPALE	COUR PRINCIPALE	HALL
ZONE 4	3A	E7	COUR PRINCIPALE	COUR PRINCIPALE	HALL
	3B	E6	COUR PRINCIPALE	COUR PRINCIPALE	HALL
	3C	E5	COUR PRINCIPALE	COUR PRINCIPALE	HALL
	3D	E3	COUR PRINCIPALE	COUR PRINCIPALE	HALL
ZONE PORTAIL ENTREE					
	CLASSES	SALLES	SECTEUR RECREATION	SECTEUR PAUSE MERIDIENNE	TOILETTES
ZONE 5	5C	E8	PORTAIL ENTREE	PORTAIL ENTREE	INFIRMERIE
	5D	E9	PORTAIL ENTREE	PORTAIL ENTREE	INFIRMERIE
	5E	E1	PORTAIL ENTREE	PORTAIL ENTREE	INFIRMERIE
ZONE 6	4A	L1	PORTAIL ENTREE	PORTAIL ENTREE	INFIRMERIE
	4C	L3	PORTAIL ENTREE	PORTAIL ENTREE	INFIRMERIE
	4F	E12	PORTAIL ENTREE	PORTAIL ENTREE	INFIRMERIE

*Les cours de langues regroupant plusieurs classes auront lieu dans une autre salle dédiée.*

Deux adultes seront présents au portail pour accueillir les élèves et assurer la distribution de gel hydro-alcoolique.

- Le nettoyage selon les procédures prévues par le protocole sanitaire est réalisé chaque jour et les salles de classes sont ventilées fréquemment : matin, récréation, pause méridienne, récréation et soir.
- Il est veillé au respect de 5 impératifs sanitaires sur tous les temps de l'élève (classe, interclasse, récréation, restauration scolaire, arrivée et départ des élèves, ...)
  - ❖ **Le maintien de la distanciation physique dans la mesure du possible**
  - ❖ **L'application des gestes barrière**
  - ❖ **La limitation du mélange des élèves**
  - ❖ **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
  - ❖ **La formation, l'information et la communication**
- Il sera demandé aux élèves de se laver les mains le plus souvent possible et de respecter les gestes barrières. Du gel hydro-alcoolique est à disposition dans toutes les salles de classes et bureaux.
- Les parents et les intervenants extérieurs sont désormais autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement scolaire. Le passage au secrétariat est obligatoire ainsi que le port du masque et la désinfection des mains.

## Organisation pédagogique

- L'obligation scolaire impose que l'enseignement à distance ne soit plus en vigueur, seuls les cours en présentiel demeurent.
- Les élèves se retrouvent en groupe classe dans une salle dédiée pour la journée.
- Les emplois du temps reprennent comme avant le confinement, seules les salles de classes seront changées, cf. logiciel Pronote.
- Chaque élève viendra avec son cartable et son matériel ainsi que son carnet de correspondance sans possibilité d'utiliser les casiers (condamnés en raison des consignes sanitaires). Les statuts 1-2 et 3 régulant les entrées et les sorties sont maintenus.
- Toute absence devra être justifiée auprès de la vie scolaire (l'obligation scolaire en présentiel reprend).

## Le port du masque

- Le port du masque est obligatoire lorsque la distanciation physique ne peut être respectée : accueil, récréations, déplacements dans l'enceinte du collège...  
  
En classe, lorsque la distanciation d'un mètre est respectée, le port du masque n'est plus obligatoire.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le collège fournit des masques « grands publics » aux élèves qui n'en disposeraient pas. Les masques doivent être lavés tous les jours à 60°. Ils sont conçus pour 20 lavages.

## Concours des parents d'élèves

→ Le concours des parents est nécessaire. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant chaque matin avant le départ pour l'établissement. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre au collège.

## Restauration scolaire

→ La restauration scolaire fonctionnera comme à l'habitude.

Les élèves souhaitant déjeuner le signalent lors de la première heure de cours à leur professeur.

Étant donnée la situation, le forfait demi-pension n'est plus possible. Le prix sera donc celui du tarif au ticket : 3.90 euros payable uniquement par chèque pour les élèves externes.

Pour les demi-pensionnaires, une facture vous sera adressée après déduction du trop-perçu.

La carte de cantine redevient nécessaire pour le passage au self.

## Dispositions prises si un élève ne respecte pas les consignes

→ Si un élève ne respecte pas les consignes de sécurité, la famille est immédiatement prévenue pour que l'élève soit récupéré au plus vite.

## Procédure de gestion d'un cas COVID

→ En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

- Isolement immédiat avec un masque dans une pièce dédiée.
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme COVID-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

## Le transport scolaire

→ Les transports fonctionneront comme à leur habitude.

Pour plus d'informations :

